

L'alternance, voie royale pour l'emploi

jeudi 03 novembre 2011



En 2010 à Lisieux, les apprentis du lycée Doucet avaient participé au concours de chaudronnerie.

Yves Husson, le sous-préfet de Cherbourg a entamé une tournée des entreprises du secteur. Son objectif : les convaincre des bienfaits de l'apprentissage en alternance.

Jeudi, le sous-préfet a rencontré le bon élève. En effet, l'entreprise ACE de Querqueville, spécialisée dans la chaudronnerie industrielle, emploie bon an mal an, 5 % de son effectif en alternance. « **L'idée, précise Yves Husson, sous-préfet de Cherbourg, est de montrer que l'alternance est un moyen efficace pour recruter des salariés, pour former des ouvriers, des techniciens, des cadres, voire même pour transmettre son entreprise.** »

Car l'alternance concerne tout le monde : l'industrie, bien sûr, mais aussi le commerce ou l'artisanat.

Gros efforts

Chez ACE, 310 salariés, on a besoin d'ouvriers, de techniciens, mais aussi d'ingénieurs. L'entreprise est répartie en trois secteurs : un pôle « **naval défense** », un pôle « **projets** », et un pôle « **maintenance et intervention** ». Il s'agit notamment de concevoir et de réaliser des pièces de chaudronnerie, pour les industries de défense comme DCNS.

Sur le plan de l'Alternance, ACE est citée en exemple parce qu'elle fait de gros efforts dans le domaine. La loi oblige les entreprises à consacrer au moins 1,6 % de leur masse salariale à la formation. ACE y consacre au moins trois fois plus.

« **Nous avons plus de candidats, que de possibilités. Nous nous limitons volontairement à un quota d'une quinzaine d'alternants chaque année. Il faut que les tuteurs s'impliquent réellement. Les jeunes sont là pour suivre une formation. Ils ne sont pas là pour fournir de la main-d'oeuvre à vil prix.** »

État d'esprit

Certes, le recrutement d'alternants présente quelques difficultés : « **Il faut une dérogation pour l'accueil des mineurs. C'est aussi un investissement pour le patron : pendant que le tuteur s'occupe de son stagiaire, il ne produit pas.** » Mais le patron considère que ce système n'a quasiment que des avantages. « **Cela dépend de l'état d'esprit et de la volonté des entreprises** ».

D'ailleurs ACE s'est engagée depuis 2005 dans une démarche de développement durable. On le sait peu, mais elle a été la première entreprise française à obtenir le label « Goodcorporation » : excellence dans le maintien de l'emploi, le développement des compétences, les mi-temps thérapeutiques et la solidarité entre salariés.

L'alternance entre parfaitement dans ce cadre. « **Il s'agit de préparer l'avenir. On ne peut pas dire que l'on a des difficultés à recruter sur des métiers « en tension », comme la chaudronnerie, le soudage et la tuyauterie, et ne pas s'ouvrir à l'éducation nationale, aux jeunes qui veulent se former. Il faut faire un pas l'un vers l'autre.** »

Ce n'est pas Clément Leterrier, apprenti ingénieur, qui dira le contraire. « **Je voulais être pompier de Paris. Je me suis lancé dans un BTS mécanique, J'ai obtenu un stage de deux mois chez ACE, où l'on m'a impliqué dans de vraies affaires. D'où ma volonté de faire une licence professionnelle en alternance. Et aujourd'hui, je suis à l'école d'ingénieurs de Cherbourg.** »

Le jeune homme n'est pas un cas particulier. Beaucoup d'autres comme lui trouvent leur voie dans l'apprentissage. L'entreprise anticipe la gestion des compétences, et même le tuteur est satisfait de transmettre son savoir. « **Ce n'est que du positif** ».

Thierry DUBILLOT